



LE PERRAY *infos*



**L'ESPRIT VILLAGE
QUE NOUS AIMONS !**

ÉTAT-CIVIL

Bienvenue à...

- **MARTINEZ Roméo, Léo, Maël** le 22 avril 2025
- **KANTE Nour, Kaylianna** le 12 mai 2025
- **MICHELS Leyann, Luc, Daniel** le 21 mai 2025
- **OLIVEIRA CARVALHO Lisandro** le 21 mai 2025
- **CARVALHO Liam, Illan** le 10 juin 2025
- **BALLO Abdoulaye, Samuel** le 12 juin 2025

Ils se sont dit « oui »

- **OUALLI Athmane & TABUT Michèle, Annie** le 12 avril 2025
- **SOUISSI Hayder & BOUJDAY Malek** le 14 avril 2025
- **CARPENTIERI Alessandro & PETITDEMANGE Alexia, Julie** le 3 mai 2025
- **LECARPENTIER Morgan, Guillaume, Edouard & BROSSARD Marine, Nadège, Marianne, Thérèse, Josie** le 10 mai 2025
- **LEVOYE Cindy, Evelyne, Huguette & DIEZ Luc, Anthony, Jean** le 17 mai 2025
- **PAQUET Pierre-Louis & KHENTACHE Nadjat** le 31 mai 2025
- **RAFIE Claude & EL GUERMEZ Aïcha, Lechyakh** le 31 mai 2025
- **KALENDERIAN Vincent, Hagop & ESPANET Karine, Christine** le 6 juin 2025
- **LAGUERRE Julie, Jeanne, Odile, Reine & GIMENEZ Axel, Pierre, Günter** le 6 juin 2025

Ils nous ont quittés

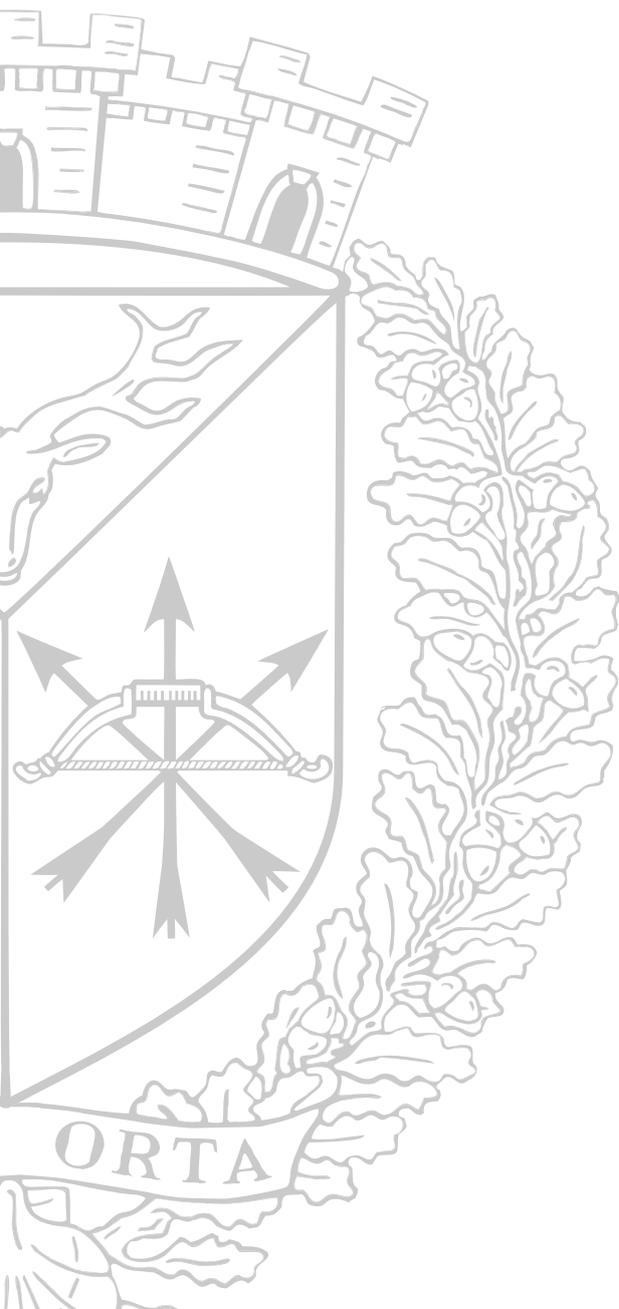
- **CHARTIER Serge, José, André** le 18 avril 2025
- **BESQUEUT Michel, Robert, Noël** le 24 avril 2025
- **SABBE André, Jacques** le 30 avril 2025
- **COUESNON Bernard, Camille** le 9 mai 2025
- **MIGNARD épouse VIETTE Gislaïne** le 15 mai 2025
- **CHARVET André, René** le 23 mai 2025
- **ISUN Jean-Claude, Luis, Marcel** le 10 juin 2025
- **PINHEIRO Jean-Michaël** le 13 juin 2025
- **CARDUS Michel, Jacques** le 19 juin 2025

LE PERRAY infos

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Geoffroy BAX de KEATING
COMITÉ DE RÉDACTION Geoffroy BAX de KEATING, Eugénie NASSAR, Marie CORTYL, Magdalénae CABART
IMPRESSION, CONCEPTION, RÉALISATION Service Communication
CRÉDIT PHOTOS Service Communication, associations perrotines et photos libres de droits (pixabay, 123rf, freepik, adobe stock, Unsplash).
SERVICE COMMUNICATION 01 30 46 31 15
E-MAIL communication@leperray.fr

Tous les articles ou informations proposés à la parution sont à nous faire parvenir impérativement avant le 5 du mois précédant la sortie, par mail : communication@leperray.fr

Nous portons une attention particulière à la distribution du « Perray Infos ». Néanmoins, il se peut que certaines boîtes aux lettres soient omises. Nous vous remercions de nous en informer au 01 30 46 31 24 ou publication@leperray.fr. Nous vous rappelons que « Le Perray Infos » se trouve à votre disposition à l'accueil de la mairie ainsi qu'à celui de la médiathèque et sur www.leperray.fr.



ÉDITO

Le mot du maire

Chères Perrotines, chers Perrotins,

Depuis plusieurs années, votre municipalité œuvre avec engagement à préserver ce qui fait l'identité de notre commune : son cadre de vie, son environnement, son esprit village. La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), engagée depuis plusieurs mois, s'inscrit pleinement dans cette démarche. Le 11 février dernier, le conseil municipal a adopté à l'unanimité le projet de PLU, traduisant une vision partagée et responsable de l'avenir du Perray-en-Yvelines.

Ce projet vise un équilibre entre respect des lois, notamment en matière de construction de logements, et protection de notre qualité de vie et de notre environnement. Il respecte les obligations légales, tout en refusant une urbanisation massive qui dénaturerait notre commune.

Mais, dans le cadre de la consultation de nos partenaires, l'État a rendu le 16 mai un avis défavorable sur ce projet. Il remet en cause la philosophie générale de notre PLU et nous demande notamment : la construction de 620 logements sociaux et une remise en cause de l'habitat de style pavillonnaire par des constructions d'immeubles collectifs. Ces exigences ne sont pas compatibles avec notre vision du Perray. Elles conduiraient inévitablement à une bétonisation et une déstructuration architecturale que nous refusons fermement.



Oui, le Perray doit accueillir de nouveaux habitants et doit pouvoir garder nos jeunes. Mais cela ne se fera jamais au détriment de notre identité. Nous continuerons à défendre une urbanisation raisonnée, respectueuse de notre environnement et de notre patrimoine local.

Notre détermination reste intacte pour continuer la redynamisation et le regain d'attractivité du Perray. Pour cela, nous avons un excellent bilan de travaux cette année qui vous est présenté dans ce numéro. Réfections lourdes de voirie dans la zone industrielle, enfouissement et réhabilitation complète de la rue de Parfond, ouverture du Pumptrack, travaux dans nos écoles... tous ces beaux projets concrétisés ouvrent la marche pour une fin d'année prolifique en nouveaux aménagements pour notre cadre de vie.

Je vous souhaite un très bel été et une excellente lecture de ce numéro du Perray Infos,

Bien fidèlement,

Geoffroy Bax de Keating

Maire du Perray-en-Yvelines

Vice-président du conseil départemental

SOMMAIRE

4. DOSSIER
TRAVAUX

10. DOSSIER
PLU

13. ACTUALITÉS

18. VIE DES ASSOCIATIONS

20. RETOUR SUR...

26. CULTURE

27. AGENDA

28. MÉDIATHÈQUE

30. HISTOIRE DU PERRAY

1 AN DE TRAVAUX POUR AMÉLIORER VOTRE CADRE DE VIE

La rue de Parfond livrée avec près d'1 mois d'avance !



Le 19 juin, la rue de Parfond a été inaugurée après une rénovation complète. Ce chantier marque une nouvelle étape dans l'engagement de notre municipalité pour la sécurité et le confort de tous les usagers.

Les projets de réfection de voirie constituent un enjeu majeur pour notre ville. Ils figurent parmi les priorités de l'action municipale, car de la qualité de nos infrastructures dépendent non seulement le confort des déplacements quotidiens, mais aussi — et surtout — la sécurité des automobilistes, cyclistes et piétons.

Investir pour sécuriser les usagers

Ce projet, s'inscrivant dans notre plan voirie (avenue de la Gare, route de Saint-Hubert...), s'inscrit dans une politique volontariste d'investissement dans nos infrastructures. La rue de Parfond a bénéficié d'un budget de **1 050 000 €**, sur un total de **3 millions d'euros mobilisés pour 2024-2025** (incluant la future réfection de la Petite rue Verte). Il ne s'agit pas seulement d'une réfection d'enrobé mais du réaménagement total de la rue.

Au programme :

- › Réfection des réseaux d'assainissement, d'eau potable et d'eau pluviale
- › Enfouissement complet des réseaux (électricité, télécoms)

- › Création de nouveaux trottoirs pavés, élargis et accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes
- › Restructuration de la chaussée et enrobé refait à neuf
- › Installation de lampadaires de style en fonte
- › Création de plateaux ralentisseurs (bientôt enduits en beige) pour sécuriser la circulation
- › Création de massifs végétalisés

Le projet a bénéficié de **326 485 € de subventions**, dont :

- › **92 500 €** du conseil départemental des Yvelines
- › **234 012 €** de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires

« Derrière les enrobés neufs et les trottoirs remis à neuf se cache un projet complexe, longuement mûri. Il repose sur un diagnostic rigoureux des besoins, des études techniques approfondies, une coordination entre tous les gestionnaires de réseaux (électricité, gaz, télécoms, assainissement), sans oublier une gestion budgétaire rigoureuse », a souligné le maire, Geoffroy Bax de Keating.

La rue de Parfond offre désormais un cadre plus sûr, plus agréable et plus adapté aux mobilités douces. Prochaine étape : la Petite rue Verte.



Création d'un pumptrack

La ville a entièrement aménagé une piste de pumptrack, accessible par une passerelle depuis le Bois Saint-Jacques. Inaugurée le 22 mars dernier, cette piste couverte et en libre accès, de 250 mètres avec des bosses jusqu'à 1,80 mètres, fait le bonheur des amateurs de trottinette, de roller, de skate mais surtout de vélo, petits ou grands.



Mise en place d'une passerelle reliant le bois Saint-Jacques et le pumptrack

Dans le cadre du développement des mobilités douces et de l'inauguration du pumptrack, la ville a installé une passerelle permettant de simplifier l'accès des utilisateurs entre les deux rives.

À terme, une piste cyclable sera créée sur le chemin de la Rougerie pour permettre la traversée du sud de la ville jusqu'à la gare.

Insonorisation de la cantine de l'école de la Barantonnerie et du Pont Marquant

La ville a procédé au remplacement de l'ancien faux plafond par un faux plafond acoustique de la salle de restauration de l'école du Pont Marquant. Ces travaux ont permis d'absorber le bruit pour un meilleur confort d'accueil pour les élèves et le personnel éducatif ainsi que son confort thermique. Le réfectoire de l'école de la Barantonnerie a également bénéficié de la mise en place de pièges à sons pour atténuer le bruit ambiant.



Pose films anti-chaueur et anti-reflet au gymnase du Roseau

Dans une démarche d'amélioration continue de nos équipements sportifs municipaux, la commune a récemment entrepris deux interventions significatives au gymnase du Roseau : la pose de films anti-chaueur et anti-reflet sur les ouvertures du bâtiment, ainsi que l'installation de nouveaux supports de buts de handball. En complément de cette amélioration thermique, la municipalité a procédé à la mise en place de nouveaux supports pour les buts de handball. Ces interventions témoignent de l'engagement de la commune pour le bien-être des usagers et le développement de la pratique sportive pour tous.



Végétalisation de la commune

La municipalité s'engage depuis plusieurs années dans une démarche de végétalisation pour favoriser la biodiversité en ville. Les agents des espaces verts ont planté des arbres dans la ville et notamment en créant des massifs fleuris au niveau des ronds-points d'entrée de ville. La ville participe d'ailleurs au label des "Villes et Villages fleuris" qui récompense les communes engagées dans le fleurissement et le verdissement dans une démarche vertueuse.



Curage des fossés et rigoles

Pour éviter tout risque de crue, les agents des services techniques entretiennent le réseau de fossés en procédant à leur curage, en complément du SMAGER qui gère les rigoles de la ville. En retirant les dépôts de terre, de feuilles, de boue ou de déchets, on évite que l'eau stagne ou déborde lors de fortes pluies créant des inondations. Le nettoyage permet également de limiter la propagation des moustiques et autres nuisibles car l'eau stagnante favorise leur développement.



Création de locaux pour le cabinet de kinés et rénovation de cabinets au Pôle médico-social

Depuis début janvier, la ville accueille un nouveau cabinet de kinésithérapie. La municipalité a tout mis en œuvre pour accueillir ces 3 professionnelles de santé en aménageant entièrement des locaux communaux situés juste au-dessus de La Poste et en installant un ascenseur permettant aux personnes à mobilité réduite d'y accéder. La ville a également rénové les cabinets médicaux au Pôle médico-social (peinture et aménagement intérieur) pour accueillir confortablement les patients.



Campagne de rebouchage des creux et fissures en formation

Afin d'assurer la sécurité et le confort des usagers de la voirie, la municipalité a lancé au printemps 2025 une campagne ciblée de rebouchage des creux et fissures en formation sur l'ensemble du territoire communal.

La première intervention a eu lieu en mai 2025, avec des travaux réalisés sur trois axes suivants : la rue des Fourneaux, la rue de la Touche et Grande rue Verte. Ces voies présentaient des détériorations dues aux intempéries hivernales et à l'usure du temps. Les équipes techniques ont procédé à la réfection localisée de la chaussée, en comblant les cavités pour garantir une circulation plus fluide et sécurisée.

Une deuxième campagne est d'ores et déjà programmée pour la fin du mois de juillet. Elle concernera une dizaine de rues supplémentaires, sélectionnées après un diagnostic terrain réalisé par les services techniques en collaboration avec les signalements des habitants. Ces opérations s'inscrivent dans une démarche continue d'entretien et d'amélioration de la voirie communale.





Remplacement de l'éclairage public

La réduction de la consommation énergétique de la ville du Perray-en-Yvelines est une priorité pour la municipalité. Aussi, un programme de rénovation a été lancé pour remplacer l'ensemble des points lumineux fluocompacte ou à incandescence, par un éclairage LED. Dans le cadre de son engagement dans la transition écologique, la ville du Perray-en-Yvelines poursuit son programme de renouvellement de l'éclairage public afin de viser 100 % de luminaires leds d'ici 2026.

Réhabilitation de la zone industrielle du Chemin Vert

La réhabilitation de la zone industrielle du Chemin Vert touche à sa fin. La municipalité a obtenu la réfection complète de la voirie et des espaces publics de la zone par la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires et la Région Île-de-France : un investissement de 3,4 millions d'euros.

C'est une véritable amélioration du cadre de travail des entreprises et salariés sur place, et surtout de tous les Perrotins usagers de ces routes et du Centre Omnisports Intercommunal des Étangs. Fin des stationnements anarchiques, nouvelles pistes cyclables et voies partagées, éclairage public neuf, nouveaux espaces verts, régulation des poids lourds dans les zones habitées : les nouveaux aménagements sont prometteurs pour le confort des habitants et l'attractivité de notre ZI !



Sécurisation du pont des Deux Pavillons

Dans le cadre de la sécurisation de l'intersection de la rue de Paris et du Chemin des Deux Pavillons, la municipalité a installé un nouveau dispositif de portique « IPN ». Le portique précédent avait été dégradé par des poids lourds et dépanneuses qui ne respectaient pas l'interdiction de passage. Pour des raisons de sécurité des habitants et de visibilité pour les voitures, ce portique plus solide empêchera le passage et le stationnement gênant des camions et remorques. Cette installation a été réalisée conjointement avec la municipalité d'Auffargis.

À venir :

- > Réfection totale de la voirie Petite Rue Verte
- > Ilôts de fraîcheur (été 2025)

- > Micro-crèche rue du Roseau (dernier trimestre 2025)
- > Pistes cyclables (début des travaux été 2025)

RÉVISION DU PLU :

POURQUOI LA MUNICIPALITÉ A DÉCIDÉ DE SUSPENDRE L'ENQUÊTE PUBLIQUE ?



Le Conseil municipal du Perray-en-Yvelines a voté le projet de révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) lors de la séance du 11 février 2025.

Approuvé à l'unanimité du conseil municipal, avec l'avis favorable du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et après consultation des associations environnementales du Perray, ce PLU ambitieux, vise à proposer un équilibre subtil entre le développement de la ville et la préservation de notre environnement.

Une enquête publique auprès des habitants devait débuter le 10 juin mais la municipalité a décidé de la suspendre suite à un avis défavorable des services de l'État qui, dans le cadre de la consultation de nos partenaires, considère que notre PLU ne remplirait pas l'ensemble des objectifs de l'Etat.

S'il est tout de même possible d'approuver le PLU à l'issue de l'enquête publique malgré un avis défavorable de l'Etat, qui rend un avis parmi d'autres, nous avons considéré qu'il était nécessaire de prendre le temps de la réflexion et de la discussion avec l'Etat pour expliciter notre stratégie mais aussi analyser juridiquement l'avis de l'Etat. Car, si le rôle de l'Etat est bien de vérifier la conformité avec le cadre légal, elle ne doit pas outrepasser ce rôle en tenant le stylo en lieu et place de la mairie.

Nous sommes convaincus du bien fondé de notre PLU et de sa conformité avec le cadre légal. Nous avons défini une stratégie pour respecter ce cadre, mais l'Etat souhaite nous imposer une autre stratégie.

Le point de vue de l'État sur le PLU



L'État souhaite que nous fléchions 620 logements dont 493 sociaux, en quelques grosses zones dans l'enveloppe urbaine pour démontrer que le PLU remplira les objectifs de la loi SRU (obligation de 25% de logements sociaux dans les villes de +3500 habitants).

Nous souhaitons privilégier une réelle mixité sociale avec la construction de petites opérations de logements sociaux en diffus dans la commune.



L'État souhaite que nous augmentions les règles de hauteurs et d'emprises au sol des constructions pour que nous augmentions massivement la densification et montions en hauteur.

Ces règles de hauteur et d'emprise au sol sont encadrées dans notre PLU pour garder une architecture à taille humaine et préserver la biodiversité. C'est l'esprit même de notre village et nous ne souhaitons pas avoir les règles des villes-nouvelles.



L'État estime que certaines zones du PLU ne peuvent pas être urbanisées car elles se trouvent en zone humide.

Nous sommes favorables à leur retrait mais c'est l'État qui nous a demandé de flécher ces zones pour remplir les objectifs de logements sociaux. Or, une grande partie du territoire communal est concernée par ce type de sol humides.



L'État juge les justifications insuffisantes pour l'ouverture à l'urbanisation de terrains en extension. Ceci représente les injonctions contradictoires de l'Etat qui demande à la fois de construire massivement pour la loi SRU et qui par d'autres lois s'oppose aux constructions pour ne pas artificialiser les sols. Selon la vision de l'Etat, il faut donc construire 620 logements sur un espace réduit. Il n'en résulterait que des constructions semblables aux villes-nouvelles.

Nous ne souhaitons pas bétonner la ville, et voulons garder un développement harmonieux avec des constructions à l'image de notre commune. Moins nous avons de foncier disponible, plus ces constructions imposées devraient se faire en hauteur. Pour ne pas dénaturer la commune, nous avons gardé en réserve un potentiel d'ouverture à l'urbanisation si le foncier venait à nous manquer. Par ailleurs, comment imaginer des logements supplémentaires sans réserver du foncier pour les équipements publics ?



Notre projet de PLU : Une stratégie municipale maîtrisée, adaptée à notre cadre naturel

Le Perray-en-Yvelines est situé au cœur du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, un territoire à forte valeur environnementale.

La commune, soumise à la loi SRU seulement depuis 2017, a choisi une stratégie responsable et progressive de rattrapage :

- › Favoriser des logements sociaux à taille humaine, avec des programmes d'environ 20 logements chacun ;
- › Cinq opérations de logements sociaux sont actuellement en cours d'étude, avec un portage foncier assuré par l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) ;
- › Ces opérations sont aujourd'hui ralenties par la diminution des subventions accordées aux bailleurs sociaux, ce qui freine leur concrétisation ;
- › Maintenir des hauteurs de construction modérées, respectueuses du cadre de vie ;
- › Encourager des faibles emprises au sol et de fortes emprises de pleine terre, pour favoriser la biodiversité et limiter les risques d'inondation par ruissellement.



Focus : où en est la commune en matière de logements sociaux ?

La loi SRU impose un taux de 25 % de logements sociaux. Voici la situation actuelle du Perray :

- › Taux actuel de logements sociaux : 7,99 %
- › Nombre de logements sociaux : 232
- › Amende SRU 2025 : 199 571 € (soit 404,81 € par logement manquant)
- › Amende SRU maximale théorique : 351 129 €

La commune souhaite répondre à ses obligations, mais par des moyens adaptés à ses contraintes environnementales.

Une nouvelle étape de concertation à venir

Avant de relancer une nouvelle procédure, la municipalité souhaite porter le débat au sein du Conseil municipal, afin d'examiner les ajustements possibles au PLU. L'objectif reste de concilier les exigences réglementaires avec la préservation du cadre de vie et des équilibres naturels. Une nouvelle enquête publique sera organisée à l'issue de ce travail de révision, dans un esprit de transparence et de concertation avec la population.



Geoffroy Bax de Keating
Maire du Perray-en-Yvelines
Vice-président du conseil
départemental

Notre équipe municipale a toujours prôné un développement harmonieux de la commune. Il ne s'agit pas d'une opposition stérile à la construction de logements. Nous souhaitons pouvoir proposer des logements accessibles pour tous et notamment les jeunes de la ville. Cependant, nous nous opposons à la quantité et au rythme imposé qui aurait un impact dévastateur pour le cadre de vie du Perray auquel nous sommes tant attachés.

Nous ne souhaitons pas ressembler aux villes-nouvelles, c'est pourquoi nous défendons toujours notre esprit village et ferons toujours rempart pour garder cet équilibre entre logement et nature



BUDGET PARTICIPATIF

On vous dévoile les projets retenus

Du 2 janvier au 21 avril 2025, tous les habitants de la commune âgés de plus de 11 ans ont pu voter pour toutes les idées soumises au vote.

Pour cette deuxième saison du budget participatif, 15 projets avaient été déposés et 6 avaient été retenus pour la phase de vote. 3 projets (mais la ville en a compilé 2 qui étaient complémentaires) ont obtenu la majorité des suffrages et ont donc été retenus pour être mis en œuvre dans les prochains mois. Voici lesquels :

Développer les espaces de convivialité

Le projet consiste à installer des bancs, des tables de pique-nique, des poubelles dans le parc municipal, le bois Saint-Jacques, au niveau du pumptrack et du chemin de la Rougerie ainsi qu'autour de l'étang du Perray, sur le même modèle que ce qui est déjà présent au bois Saint-Jacques afin de favoriser le bien-vivre ensemble. La ville étudie également la possibilité d'aménager des aires de jeux pour les plus grands (tables de tennis de table, filets de volley-ball, échiquier géant...) et des kiosques de musique pour animer de temps en temps ces mêmes lieux.

Créer une ludothèque

Le porteur de projets souhaite créer un espace ludothèque au sein de la médiathèque, où les habitants pourraient emprunter des jeux de société pour les petits, les ados mais aussi les plus grands ! Grâce au budget participatif, la ville pourrait se doter d'un fonds de jeux de société pour tous les âges.

Nous vous tiendrons au courant de la mise en place de ces projets dans un prochain Perray Infos.

Merci à tous pour vos contributions aux projets et pour vos votes !



VIE LOCALE

Bacheliers et nouveaux arrivants : à vos agendas !



13 SEPTEMBRE

De 10h à 13h • Place de la Mairie

Visite des nouveaux arrivants • Inscription

Accompagnés par le maire, les nouveaux habitants peuvent participer à une visite guidée de la ville en bus.

> Inscription obligatoire par mail à communication@leperray.fr



13 SEPTEMBRE

À 17h • Salle des mariages

Cérémonie des bacheliers • Inscription

Tous les bacheliers perrotins ayant eu la mention "très bien" au baccalauréat 2025 sont invités à se faire connaître par mail pour participer à la cérémonie et se voir remettre un cadeau.

> Inscription obligatoire par mail à jeunesse@leperray.fr



ÇA BOUGE !

L'épicerie Hep'istaches débarque au Perray



L'épicerie Hep'istaches a ouvert ses portes le 9 mai dans la galerie du supermarché Auchan ! « Nous avons déjà des boutiques dans 3 communes des Yvelines et nous souhaitons nous implanter au Perray, qui est une ville très attractive et commerçante », explique Omar Hachtour, responsable du magasin. Cette boutique propose essentiellement des produits en vrac (fruits secs, épices, huiles, café, thé, fruits déshydratés, légumes secs...). « Nous avons une trentaine de références de fruits secs », précise le responsable. « Les clients peuvent venir directement avec leurs contenants pour un objectif zéro déchet », ajoute-t-il. Vous pourrez également y trouver quelques produits frais pour vos apéritifs ou vos desserts.

Le magasin est ouvert du mardi au jeudi de 10h à 13h30, puis de 15h à 19h, et jusqu'à 19h30 le vendredi. Il est également ouvert le samedi de 10h à 19h et le dimanche de 9h à 13h30.

Il prend soin de vos animaux pendant votre absence

Après 37 ans d'activité chez Stellantis, Damien Ghestem, Perrotin depuis 2016, a décidé de changer de profession pour devenir pet sitter. « J'ai toujours été passionné par les animaux et je possède moi-même 2 chiens », explique-t-il. En avril 2024, il obtient l'ACACED, une attestation indispensable pour ouvrir une pension canine et qui lui a permis d'acquérir des compétences pour travailler au contact des animaux de compagnie. Afin de pouvoir lancer son entreprise, il a également suivi une formation de pet sitter et de comportementaliste canin, qu'il a obtenue en avril 2025, et se forme désormais à l'entrepreneuriat.

Promenade, pension pour chiens et visite à domicile

Il propose plusieurs prestations telles que la promenade et la pension de chiens, la visite à domicile pour les chats et les nouveaux animaux de compagnie (rongeurs, oiseaux, poissons...). « Je peux aussi arroser les plantes, ouvrir les volets ou encore relever le courrier gratuitement pour dissuader les éventuels cambrioleurs », ajoute-t-il.

Damien propose des tarifs dégressifs pour les promenades : 12€ la première balade, 8€ la deuxième et 5€ la troisième, ce qui fait un total de 25€ par jour. Pour la pension, le pet sitter facture 15€ la journée et 20€ la journée et la nuit comprise.

Les vacances approchent alors n'hésitez pas à le contacter pour qu'il prenne soin de vos animaux en votre absence.

Vous pouvez le joindre par téléphone au 06 71 11 31 17, par mail à damien.ghestem65@gmail.com, sur les plateformes de dogsitters ou directement sur son site internet damido.fr.



SPORT

La ville lance ses Mercredis sportifs



« Et toi, qu'est-ce que tu veux faire comme activité sportive ? » Voilà certainement une question à laquelle tout enfant du CP au CM2 a dû répondre un jour. Et c'est pour les aider à trouver une réponse que la ville lance, à partir de la rentrée de septembre, ses mercredis sportifs.

Initier les enfants à la pratique sportive

« L'objectif est de faire découvrir aux enfants dès l'âge de 6 ans, un large panel d'activités physiques et sportives (sport de raquette, sports collectifs, sports d'opposition...) et de développer leur esprit sportif et le goût de l'effort », explique Pierre Bondon, adjoint au maire délégué au Sport.

Encadrés par notre éducateur sportif diplômé, Mawën Behillil, les enfants seront accueillis en 2 groupes tous les mercredis matin (durant les périodes scolaires) au Centre sportif Le Roseau et son gymnase :

- De 9h à 10h30 pour les enfants du CP au CE2
- De 10h30 à 12h pour les enfants du CM1 au CM2

« Nous avons choisi cet horaire car cela n'empiète pas sur les créneaux des différentes associations sportives de la ville qui ont des séances le mercredi après-midi. Le but de ces nouveaux créneaux du mercredi matin est de faire découvrir, initier, donner l'envie de pratiquer des sports différents dans un encadrement rassurant avec un groupe homogène en âge et avec les mêmes participants. Cette découverte sportive leur permettra de s'orienter vers un sport où les associations de la ville sauront les accueillir et les encadrer dans une pratique annuelle » précise l'adjoint au Sport.

Tarif annuel : 100€.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant auprès du service des sports !

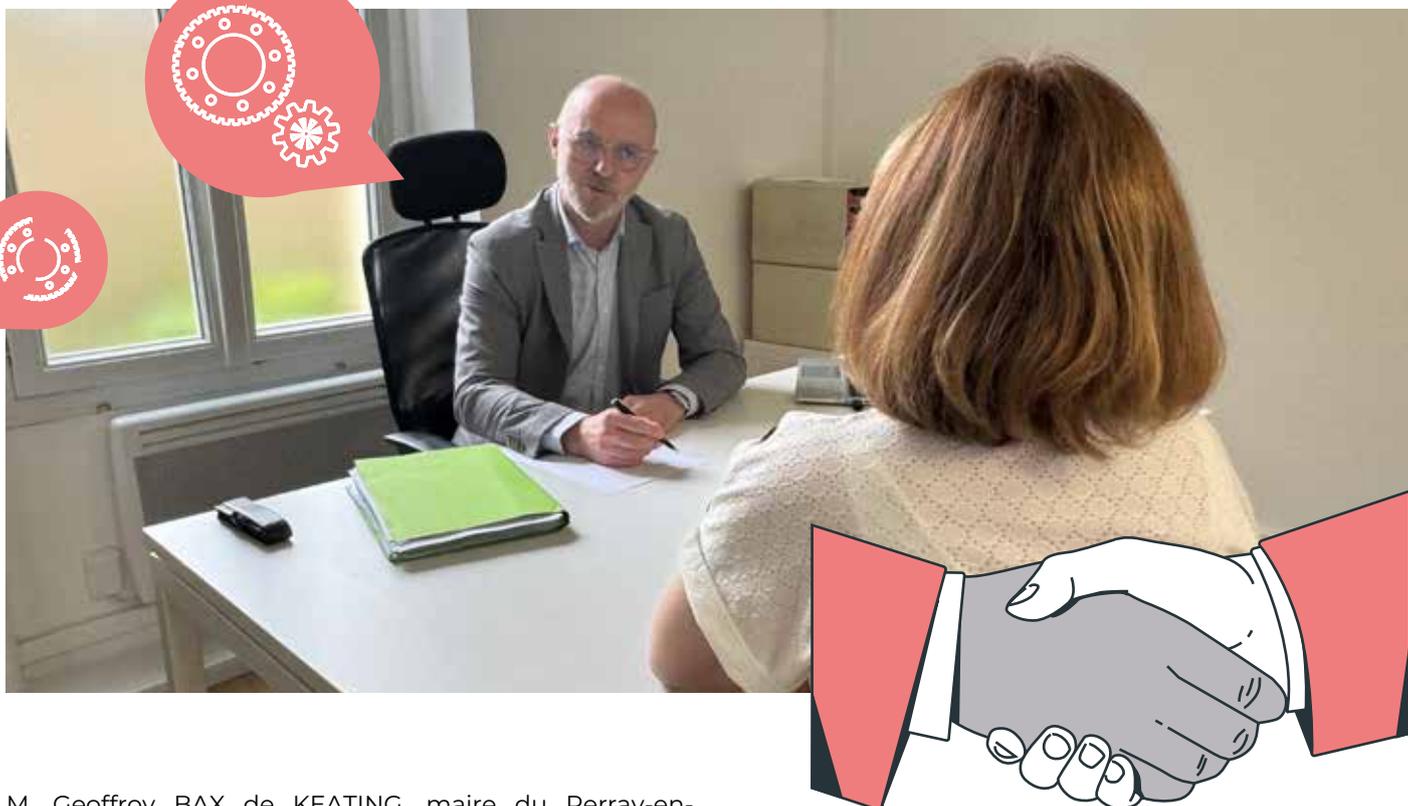
Renseignements par mail à sport@leperray.fr

Le règlement, la fiche d'inscription et la liste des pièces justificatives à fournir pour constituer un dossier sont téléchargeables sur le site internet leperray.fr



SOCIAL

Ouverture d'une permanence à la Maison des solidarités



M. Geoffroy BAX de KEATING, maire du Perray-en-Yvelines, et M. Bertrand MENAY, président du Tribunal judiciaire de Versailles, ont souhaité l'ouverture d'une nouvelle permanence de conciliation de justice au sein de la Maison des Solidarités (5, rue de l'Eglise).

Le tribunal de proximité de Rambouillet, missionné par le tribunal judiciaire de Versailles, a mobilisé un binôme de conciliateurs de justice pour l'ouverture de cette permanence et la tenue des rendez-vous.

Depuis le 5 juin, vous pouvez prendre RDV tous les jeudis après-midi de 14h à 17h avec un conciliateur de justice. L'inscription est à réaliser par téléphone au 01 89 29 91 93.

Le conciliateur est présent pour proposer un règlement à l'amiable en cas de :

- › problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen)
- › différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires
- › différends relatifs à un contrat de travail
- › litiges de la consommation
- › litiges entre commerçants
- › litiges en matière de droit rural

› litiges en matière prud'homale.

La saisine du conciliateur est obligatoire avant la saisine du tribunal judiciaire pour tous les litiges qui ne dépassent pas 5 000€.

Pour les autres litiges, le conciliateur peut être saisi avant d'intenter une action en justice ou après la saisine du tribunal judiciaire.

Les usagers peuvent venir seuls ou accompagnés de la personne de leur choix, au rendez-vous de conciliation.

La conciliation échoue si une des deux parties ne se présente pas au rendez-vous ou si les parties n'acceptent pas le règlement amiable.

La démarche est rapide, gratuite, confidentielle, les droits sont préservés et l'accord trouvé est officiel.

Les jeudis de 14h à 17h
Gratuit sur rendez-vous au 01 89 29 91 93
Maison des Solidarités • 5 rue de l'Église

SOLIDARITÉ

Le Perray en Yvelines s'engage dans la démarche « Villes Amies des Aînés »



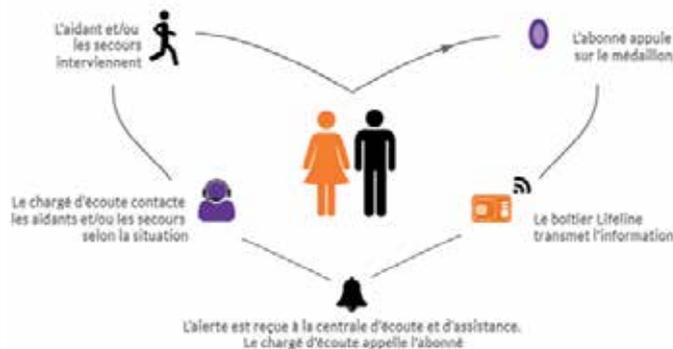
Dans le cadre de sa politique en faveur du bien-vivre pour tous, la commune du Perray-en-Yvelines est fière d'annoncer son engagement dans la démarche « Villes Amies des Aînés », initiée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et souhaite préparer son entrée dans le Label "AMI DES AÎNÉS"®. Cette initiative vise à adapter notre ville aux besoins d'une population vieillissante, tout en favorisant l'inclusion, la participation sociale, la sécurité et l'accessibilité pour les seniors.

Cette action ne se fera pas sans vous ! Les aînés, leurs familles, les associations locales et les professionnels du territoire seront prochainement invités à participer à des groupes de travail, des cafés-rencontres. L'objectif : recueillir vos besoins, vos idées et vos priorités pour construire une ville plus accueillante, inclusive et solidaire.

TÉLÉASSISTANCE

Qu'est-ce que la téléassistance ?

La téléassistance permet de sécuriser les personnes dépendantes, âgées ou malades à leur domicile. En cas de problème (chute, malaise...), le bénéficiaire peut contacter la centrale d'écoute et d'assistance disponible 24h/24 et 7j/7 en appuyant sur son médaillon qui va générer des alertes de manière autonome. Selon le degré d'urgence de la situation, un proche est contacté ou une intervention est déclenchée pour porter assistance au bénéficiaire.



À qui s'adresser ?

Vous avez la possibilité de bénéficier de ce service en passant par le CCAS, en venant à la Maison des Solidarités pour remplir un formulaire de demande de souscription.

Nous vous renseignerons sur les diverses options ainsi que les modalités tarifaires à régler pour l'abonnement.

Plus de renseignements au 01 89 29 91 93 et via ccas@leperray.fr
Maison des Solidarités • 5 rue de l'Église



REPAS

Bénéficiez du portage de repas grâce au CCAS

Vous souhaitez mettre en place la livraison de repas à domicile ? Ce service concerne les personnes âgées, les personnes malades et les personnes à mobilité réduite.

Comment ça marche ?

La personne bénéficiaire du service de portage de repas choisit le nombre de repas souhaités par semaine (déjeuner et/ou dîner). Les repas sont ensuite livrés à domicile par le prestataire Saveurs et Vie.

Ce service fonctionne du lundi au dimanche et les jours fériés.

Plus de renseignements au 01 89 29 91 93 et via ccas@leperray.fr
Maison des Solidarités • 5 rue de l'Église

PERMANENCES ET SERVICES ITINÉRANTS

BUS JOB INSERTION
18 JUILLET
de 10h à 17h sans rendez-vous
Champ de foire

Un bus pour les Perrotins ayant des questions sur l'emploi, la reconversion et l'orientation ainsi que pour les entreprises en recherche de candidats.

Rendez-vous le 6 septembre au forum des associations



Comme chaque année, les associations sont impatientes de vous retrouver lors du forum des associations. Au Perray-en-Yvelines, nous avons la chance d'en abriter plus d'une soixantaine. Qu'elles soient tournées vers le sport, la culture, la solidarité ou l'environnement, chacune d'entre elles contribue à embellir notre quotidien. Durant toute une journée, vous aurez l'opportunité de les rencontrer et de vous inscrire aux différentes activités qu'elles proposent. Cette journée est aussi l'occasion pour la commune de remercier ses bénévoles dévoués au travers d'une remise de trophées effectuée par la mairie à la fin de l'événement.

Pour en savoir plus sur la vie associative du Perray, devenir adhérent d'une association, faire un premier pas vers le bénévolat... participez à cet événement incontournable.

À vos agendas !

- **Samedi 6 septembre de 9h à 17h**
- **Centre Omnisports Intercommunal des Etangs (COIE) – 19 rue du Chemin Vert**
- **Entrée libre**

Le kobudo, un art martial japonais au Perray



Connaissez-vous le kobudo d'Okinawa ? Cet art martial venu du Japon vous invite à découvrir le maniement des armes traditionnelles comme le bō, le nunchaku, le tonfa, le sai et plein d'autres encore. Plus qu'un sport, le kobudo est une véritable école de vie : il développe l'équilibre, la coordination, la concentration et la confiance en soi.

Bonne nouvelle : il est accessible à tous, peu importe votre âge, votre condition physique ou votre expérience !

À l'ESP Kobudo du Perray-en-Yvelines, chacun progresse à son rythme, dans une ambiance chaleureuse et respectueuse. Ici, pas de compétition effrénée : l'essentiel est de se faire plaisir en découvrant une pratique ancestrale, riche et passionnante.

Envie d'essayer ? Venez participer à un cours d'essai gratuit et vivre une expérience unique. Le club de Kobudo sera aussi présent au Forum des Associations le 6 septembre.

N'hésitez plus : poussez la porte du dojo, saisissez un bō, et laissez-vous surprendre par ce voyage dans le temps et dans l'esprit.

Le comité de jumelage en visite à Bellheim

Lors du week-end de l'Ascension, les membres du comité de jumelage du Perray, accompagnés d'élus municipaux, se sont rendus à Bellheim, notre ville jumelle.

Les membres du comité ont été accueillis par les familles hôtes et ont assisté à une réception à la mairie. Durant ce séjour, ils ont visité la ville de Spire avant d'embarquer pour une croisière en bateau sur le Neckar.

Cette rencontre est l'occasion de renforcer les liens entre nos deux communes et de faire perdurer ce jumelage !



Le concert de printemps de la SMPY

L'orchestre d'harmonie de la SMPY avait organisé son concert de printemps samedi 12 avril à la salle des fêtes de la Mare au Loup.

En première partie, l'Aidema Jazz Band a enchanté les passionnés de jazz avec quelques morceaux de différents styles arrangés par leur chef, Pierre-Marie Bonafos, laissant une large place aux improvisations. En deuxième partie, l'orchestre a repris quelques musiques de films connus avec sa fougue habituelle en commençant par une belle pièce écrite pour orchestre d'harmonie « Atlantic Ouverture ». Les deux formations ont terminé en mêlant leur interprétation différenciée du même titre 'Chameleon' de Herbie Hancock.

Le champ de foire transformé en terrain de beach volley

Le dimanche 8 juin, le club de l'ESP Volley du Perray-en-Yvelines a organisé la 11^e édition de son tournoi annuel de beach volley sur le terrain du Champ de foire.

Celui-ci a réuni sous un beau soleil 25 équipes de 4 joueurs venant de toute l'Île-de-France et ses environs et allant du niveau loisir au niveau régional.

Devant joueurs et spectateurs venus nombreux, 2 équipes en sont sorties vainqueurs, une en poule Principale et l'autre en poule Consolante et se sont vu remettre de nombreux lots offerts par le club.



↩ RETOUR SUR...

La fête de la Saint-Éloi en mode disco

La fête de la Saint-Éloi a été un gros succès ! Vous avez été nombreux à profiter des différentes activités et événements en famille ou entre amis ! Vous avez pu vous amuser grâce à la fête foraine, aux animations musicales, aux jeux gonflables, au marché nocturne, au défilé des chars dans une ambiance disco... La journée de samedi s'est terminée avec un magnifique feu d'artifice suivi d'une soirée animée par un DJ ! Près de 150 personnes ont également participé à la deuxième édition de la Color Run dans une ambiance colorée et chaleureuse.





↩ RETOUR SUR...



Une grande semaine de commémoration pour les 80 ans de la libération

En cette occasion particulière, la commune a, en plus du dépôt de gerbe habituel devant la plaque commémorative des déportés du Perray et les tombes du Dr Garfunkel, du Colonel Bondon et du Commandant Battle, inauguré de nouvelles plaques commémoratives en l'honneur de la famille Garfunkel, de Jean Vergne et de René Bondon.

Dans cette optique d'honneur de leur souvenir, une exposition avait à nouveau été montée conjointement avec l'association Histoire et Mémoire du Perray et retraçait à travers des photos d'époque des moments de vie de déportés et de prisonniers de guerre.

Le 8 mai, un moment convivial a été partagé autour d'un vin d'honneur sur la place de la mairie qui accueillait, pour l'occasion, de magnifiques véhicules d'époque (Jeep et Dodge) et un concert de l'AIDEMA.



Les associations du Perray, mobilisées et solidaires

Lors de l'étape de Paris-Nice, l'association Les randonneurs du Perray avait tenu un stand de tombola auquel l'association des commerçants perrotins (ACAPY) avait généreusement participé. Les nombreux lots (accessoires de mode, panier garni, repas dans les restaurants locaux, télévision, vélo, vélo électrique...) avaient alors incité de nombreux participants à prendre un ticket.

Ainsi, cet acte généreux a permis de récolter 1000€ qui ont ensuite été remis au Secours Populaire du Perray pour favoriser les actions sociales locales.



De belles voitures à admirer

Ce 1^{er} juin, vous avez pu découvrir de belles voitures, anciennes ou de collection, dans le centre-ville et dans le parc municipal ! L'ambiance était assurée par l'association « Country RN 10 » et les autres danseurs des alentours qui ont proposé des démonstrations toute la journée.



Joyeux anniversaire Mme Ledoux !

Le 10 mai dernier, Eliane Ledoux a soufflé ses 100 bougies, entourée de sa famille, de ses amis et d'élus municipaux. Née le 9 mai 1925 à Recey-sur-Ource, dans le département de la Côte d'Or, Eliane Ledoux a passé la plus grande partie de sa vie au Perray-en-Yvelines. Avec son époux, elle s'est installée rue d'Auffargis, près de la gare et de l'étang du Perray, et a donc vu son quartier évoluer au fil des années.

La municipalité souhaite encore une longue vie à Mme Ledoux !



En immersion dans un musée futuriste grâce à Yvelines Théâtre

Dans le cadre du dispositif "Yvelines Théâtre" organisé par le Conseil départemental des Yvelines, la salle des fêtes de la Mare au Loup a accueilli la compagnie farfelue Pixom. Embarqués par une scénographie digne d'un roman de science-fiction avec des décors fantastiques et des comédiens talentueux, les spectateurs ont eu la chance de pénétrer dans un musée futuriste en 22 025. Ils ont profité d'un regard nouveau sur de nombreux objets du quotidien détournés. Le spectacle immersif a su charmer petits et grands au gré de leur déambulation dans un musée futuriste et interactif, magnifiquement décoré, drôle et étonnant.

Les CE2 de la Barantonnerie passent le permis piéton !

Fin mai, une classe de CE2 a brillamment obtenu son permis piéton ! Nos policiers municipaux ont sensibilisé les élèves aux dangers de la route, à l'aide d'un livret et de la projection d'une vidéo. Quelques jours plus tard, les écoliers ont mis en pratique ce qu'ils avaient appris en classe en arpentant les rues de la ville. Ils peuvent désormais se déplacer dans la ville en toute sécurité !



↩ RETOUR SUR...

Une journée ludique sur le thème de la nature

Comme chaque année, la commune propose une belle journée dans le parc pour honorer la fête de la nature. À l'occasion, ont été accueillis : une mini ferme pédagogique, des ateliers créatifs et zéro déchets, un stand de bien-être Reiki et mind gym, une exposition de photos animalières par l'association PHANA, une zone de troc et vente de plantes et des animations de draisienne et vélo, sur l'apiculture et de sensibilisation à l'environnement avec notre service technique.



Un début de saison festive ensoleillé

Ce samedi 24 mai, de nombreux visiteurs ont pu profiter du premier marché nocturne de la saison. Sous un beau soleil, ils ont pu admirer une cinquantaine de stands d'artisans, le tout dans une ambiance musicale rock sur la place de la mairie.



Une journée pour apprécier l'artisanat

Pour la 5^e édition du marché des potiers et des sculpteurs d'art, les Perrotins ont pu profiter du cadre verdoyant du parc pour admirer le travail minutieux de ces artisans talentueux (pots, vases, assiettes, tasses, sculptures ... exposés par les artistes...)

Une journée éducative sur le thème de l'eau

Accompagnés de Jean-Louis Baron, adjoint au maire délégué aux Travaux et à l'Environnement, les élèves de 2 classes de l'école de la Barantonnerie se sont rendus dans la rue des Chênes puis à l'étang du Perray pour découvrir l'utilité des pompes de relevage et observer et comprendre le travail des agents du SMAGER (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Etangs et Rigoles). Les élèves se sont également rendus à la station d'épuration de la commune où ils ont pu visiter les installations et découvrir le processus de traitement des eaux usées.



Un moment convivial pour nos aînés

Un repas copieux, une belle animation musicale pour faire danser nos séniors : voilà la recette de ce traditionnel buffet champêtre qui s'est déroulé à la salle des fêtes de la Mare au Loup.



Une célébration de la victoire du PSG !

Cette année, la mairie du Perray-en-Yvelines a proposé à tous les fans de foot de venir suivre la retransmission de la grande finale de la Ligue des Champions entre le PSG et l'Inter Milan dans le Parc municipal. Les Perrotins sont venus nombreux pour profiter de l'écran géant mis à disposition à l'occasion et de la belle ambiance conviviale sur place.



RENDEZ-VOUS CULTURELS

UNE AUTRE FAÇON D'ABORDER LES GRANDS CLASSIQUES DU ROCK



Artistes aux multiples facettes et issus d'une famille de musiciens, Thomas et Damien Jarry surprennent le public par leurs styles à la fois différents mais si complémentaires que l'osmose est immédiate et exceptionnelle. L'un verse dans le rock, l'autre plus dans le classique mais tous deux nous embarquent follement dans la redécouverte des morceaux légendaires de Queen à Elton John au travers d'un medley électrique et surprenant ! Déjà donné sur plusieurs scènes dont Bobino, ce récital-show hors du commun revisite les tubes incontournables de 2 grands monuments de la chanson !

Pendant plus d'une heure, redécouvrez les titres légendaires tels que "I'm still standing", "Crocodile Rock" ou "Bennie and the Jets", "We are the Champions", "Bohemian Rhapsody" ou "The show must go on"... dans un medley électrique et surprenant.

Un concert détonnant à ne pas manquer.

› Samedi 13 septembre à 20h30

› Salle des fêtes de la Mare au Loup • 14 rue de Houdan au Perray-en-Yvelines

› Billetterie ouverte à partir du 15 juillet sur [billetweb](http://billetweb.com/ytaa2kz5) via tinyurl.com/ytaa2kz5

UN CONCERT CARITATIF POUR OCTOBRE ROSE À LA LUEUR DE BOUGIES



Dans le cadre d'Octobre Rose, la commune s'associe au Lion's Club des Essarts pour un concert exceptionnel du pianiste Yun-Yang Lee. Les recettes seront reversées à une association de lutte contre le cancer du sein.

Yun-Yang Lee est un artiste reconnu sur les scènes internationales, captivant les auditoires avec son jeu magistral et son interprétation passionnée.

Plongez dans l'univers magique des concerts à la bougie et laissez-vous emporter par la douce lueur des chandelles au gré des mélodies.

Au programme, du classique tel que Tchaïkovski ou Chopin mais également des chefs-d'œuvre du cinéma tels que Titanic, Le Parrain...

› Samedi 11 octobre à 20h

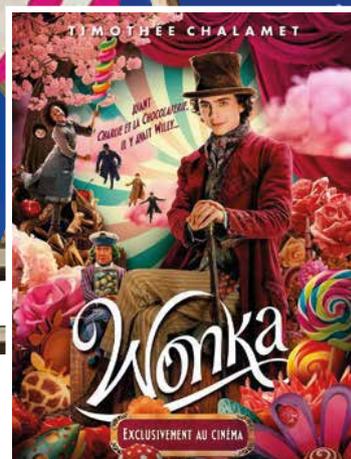
› Salle des fêtes de la Mare au Loup • 14 rue de Houdan au Perray-en-Yvelines

› Billetterie ouverte à partir du 1^{er} septembre sur [billetweb](http://billetweb.com/ytaa2kz5) via tinyurl.com/ytaa2kz5

Samedi 23 août

YVELINES CINÉ

Accueil
à partir de 19 h
Quiz à 20 h 30



Yvelines
Le Département

WONKA
LE PERRY-EN-YVELINES
Parc municipal
Allée des Tilleuls argentés



MAR CHE NOCTURNE

SAMEDI

30
AOÛT

CENTRE-VILLE
18H30 - 23H30



LES RECOMMANDATIONS DE LA MÉDIATHÈQUE

NOS COUPS DE CŒUR

ADULTES

«Madelaine avant l'aube»

**Sandrine Collette,
éditions JC Lattès.**



Direction un hameau français reculé avec "Madelaine avant l'aube" de Sandrine Collette. C'est un conte noir qui se déroule à une époque non précisée, mais à un temps où des paysans mènent une vie de labeur et de misère sur des terres qui appartiennent à un maître dont le fils est une brute épaisse. Sur ces terres sont installées trois fermes non loin d'un village. Dans l'une d'entre elles vit une guérisseuse, et dans chacune des deux autres habitent Alice et Ambre avec leur mari. Alice a trois fils. Ambre n'a pas d'enfants. L'équilibre de ces foyers va être bouleversé par une petite fille qui surgit de la forêt. Elle est intrépide. Elle est dure à la tâche et elle se prénomme Madelaine, avec un « a ».

Dernier Prix Goncourt des Lycéens.

JEUNESSE

« Des voisins trop secrets »

**Philip Le Roy, éditions
Rageot, collection Flash
Fiction**



En 1978 aux États-Unis : Lorraine, la fille la plus populaire du lycée, a entendu des cris dans la maison voisine de la sienne, une vieille maison qui, déserte depuis un an, vient juste d'être occupée. Quand elle en parle au lycée, tous les élèves se moquent d'elle. Seul Tom, complexé et mauvais élève, mais qui brille à l'atelier théâtre et qui pratique la lutte, l'écoute et la croit. Il lui propose d'y pénétrer pour voir ce qui s'y passe...

Découvrez cette collection de livres pour ados adaptés aux troubles Dys ainsi que notre rayon Lire Autrement.

DÉFI PHOTOS

Faites voyager les livres que vous avez empruntés à la médiathèque du Parray-en-Yvelines et photographiez-les sur vos lieux de vacances.

Partagez vos clichés à l'adresse suivante jusqu'au 13 septembre :
mediatheque@leparray.fr

Vos clichés seront exposés en septembre à la médiathèque.

FERMETURE DE LA MÉDIATHÈQUE POUR L'ÉTÉ



Cette année, la médiathèque sera fermée du 22 juillet au 19 août inclus.

À cette occasion, le nombre de prêts sur votre carte est illimité du 28 juin au 19 juillet pour vous permettre de prendre tout ce dont vous aurez besoin pour vous évader tout l'été.

L'équipe des bibliothécaires vous souhaite de bonnes vacances !

POCHETTES SURPRISES



Vous êtes en panne d'inspiration pour vos lectures de vacances ? L'équipe des bibliothécaires vous prépare des pochettes-surprises pour petits et grands ! (Une pochette par carte lecteur).

Disponibles jusqu'au 19 juillet.

PRIX DES LECTEURS "PERRAY EN BULLES"

CATÉGORIE ADULTES

LE PERRAY EN BULLES

VOTEZ POUR VOTRE BD PRÉFÉRÉE



La médiathèque lance pour la première fois un prix des lecteurs en bande dessinée. Vous pourrez découvrir 3 sélections de bandes dessinées-romans graphiques en **3 catégories : adultes, ados et jeunesse**. À vous, Perray, d'élire votre ouvrage favori parmi cette sélection.

Les livres sont à découvrir sur place à la médiathèque et vous aurez jusqu'à fin octobre pour élire votre BD préférée.

Ce prix est organisé en partenariat avec la librairie BDflash à Rambouillet.

PARIS-NICE 2025 : HISTOIRE DE LA PETITE REINE AU PERRAY (2)



Après une naissance assez fulgurante, tout s'arrête. Victor Rousseau vend en 1923 son café-restaurant et MM. Cubaynes et Hutteau ont quitté Le Perray. Quant aux coureurs de l'éphémère Vélo Club du Perray, on les retrouve licenciés au Vélo Rambolitein qui ne cesse, lui, de prospérer (un article chaque semaine dans la presse locale et une course tous les quinze jours en moyenne entre avril et septembre).

Le Journal Officiel du 21 juillet 1927 fait mention de la création le 27 juin de l'Etoile Sportive du Perray – dénomination empruntée à ses voisins d'Emancé et de Saint-Arnoult, nées quelques mois auparavant – dont la domiciliation est faite à l'hôtel-restaurant de la Belotte de Clotaire Rullier. L'association a aussitôt disparu... pourtant elle témoignait d'un réel intérêt grandissant tout autour du Perray, depuis les Jeux Olympiques de 1924, et l'essor du Vélo Rambolitein, du Football Club de Rambouillet, de la Rambolitaine, association de gymnastique ouverte aux dames, et du Club Sportif des Yvelines qui font régulièrement la une des journaux locaux, accompagnant les succès du Fargussien, Robert Benoist, magistral champion du monde automobile. Les journaux des années suivantes ne mentionnent plus cette association et, sans doute, fut elle dissoute, puisque le nom était à nouveau disponible dix ans plus tard. En 1937, la deuxième création de l'E.S.P. est liée à la tenue en 1938 en France de la 3^e édition de la Coupe du Monde de football. De fait, jusqu'en 1963 et la naissance de la section judo, le football restera la seule section. Mais, par la volonté du comité des fêtes et de Roland Frémion, le vélo fait partie des animations de la fête communale de la Saint-Eloi, le troisième week-end de juin.

Au cours de l'année 1979, prolifique en nouvelles sections sportives (volley-ball, handball et gymnastique), Yves Frappier et son épouse, installés au café désormais baptisé Le Chouan (en face de la Belote !), président aux destinées d'un nouveau club cyclosporatif, section de l'E.S.P., essentiellement tourné vers la compétition avec ses partenaires des Essarts, de Rambouillet et de l'U.S. Poigny.

Ce club cyclosporatif promeut la pratique féminine et participe de 1979 et 1995 à l'organisation nationale du Bordeaux-Paris des cyclo-randonneurs, organisant même plusieurs arrivées au Perray. Le départ d'Yves Frappier sera comblé par Christiane Cachau, femme du peintre et cycliste landais et rambolitein par la Poste (qui se souvient du très affable barbu, unique distributeur de colis, en voiture !), sur notre commune). Henri Cachau habita, un temps, avenue de la Gare. Et, désormais, chaque année, le vendredi soir de la Saint-Eloi, une course cycliste anima les rues du Perray.

En 1995, la section de l'E.S.P. se ferme et le club des Cyclo-randonneurs du Perray, animé par Alain Granjou, son épouse Jocelyne et Jean-Louis Baron, naît en novembre. Un tout autre esprit : favoriser le cyclotourisme et offrir chaque année d'inoubliables cyclo-randonnées, comme les rendez-vous internationaux Toutes à Strasbourg (2016) et Toutes à Toulouse (2021). Un logo et un maillot aux couleurs inspirées du blason de la ville.

À suivre.



Honneur aux 5 cyclo-randonneuses fin prêtes pour le « Toutes à Toulouse » organisé en septembre 2021 pour plus de 3 000 participantes.



Logo de l'association

Tous Perrotins !

Chères Perrotines, chers Perrotins,

Le dynamisme que nous redonnons au Perray depuis 5 ans maintenant se traduit par des réalisations concrètes : réfection des voiries, enfouissement des réseaux, transition énergétique, infrastructures sportives, modernisation des écoles, nouveaux praticiens de santé dans nos locaux municipaux, action sociale, services publics... Autant de projets qui améliorent notre cadre de vie et renforcent l'attractivité de notre commune. Notre volonté est claire : faire évoluer Le Perray sans en trahir l'identité. Dans cet esprit, la révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU), que nous avons validé à l'unanimité, exprime une vision équilibrée et préservée de l'avenir de notre commune. Ce projet respecte l'environnement, les besoins de développement de notre ville, mais refuse l'urbanisation massive qui dénaturerait notre patrimoine et nos paysages. Pourtant, l'État exige 620 logements sociaux et la construction d'immeubles collectifs remettant en cause notre habitat pavillonnaire. Nous refusons cette vision, source de rupture

de notre équilibre architectural et contraire à l'esprit village auquel les Perrotins sont attachés. Nous restons pleinement engagés pour affirmer la nécessité d'accueillir de nouveaux habitants, mais dans le respect de l'harmonie du Perray.

Malgré ces contrariétés, notre commune s'apprête à passer un bel été, sous le signe de la convivialité et des festivités mais également avec la réalisation de plusieurs chantiers : pistes cyclables, végétalisation des trois cours d'école, travaux d'une nouvelle micro-crèche. Des nouveautés que vous aurez la joie de découvrir dans l'ambiance festive de la prochaine rentrée au Perray !

Très bel été,

Conseillers municipaux - Liste «Tous Perrotins !»

Geoffroy BAX DE KEATING, Damien PONT, Chantal LAHITTE, Frédéric PAQUET, Marie-France GROSSE, Jean-Louis BARON, Laurence GALLET, Pierre BONDON, Isabelle LE MINDU, Paul BASTIERE, Marie-José PETER, Pierre-Emmanuel DE GERMAI, Carole GABIOU, Thomas DESERT, Florence DOIREAU, Jessica BOURABA, Nadia AUGER, Jean-Michel CHAIGNON, Pierre TESSIER, Evelyne DEVILLIERS, Frédéric LECOMTE, Véronique COURTILLET.

Le Perray, Notre Commune, Tous en action

Chères Perrotines, chers Perrotins,

Lors du dernier débat d'orientation budgétaire, notre Maire a annoncé que la commune allait être redevable d'une nouvelle taxe baptisée Dilico (Dispositif de Lissage Conjoncturel des recettes fiscales des collectivités) touchant les communes jugées les plus à l'aise financièrement, pour participer au désendettement de l'Etat. Son montant est calculé en fonction du potentiel financier de la commune (pondéré à 75%) et du revenu imposable par habitant (pondéré à 25%) par rapport aux valeurs moyennes de l'ensemble des communes du département.

Pour le Perray cette taxe s'élève à 61 863 €, soit à 9,49 € par habitant, ce qui nous situe parmi les communes les plus riches du département dans une conjoncture pourtant difficile.

A titre de comparaison celle de Rambouillet s'élève à 7,6 €/hab, celle des Essarts à 3,43 €/hab, ce qui montre bien que Le Perray est une commune qui a des ressources fiscales confortables comme

le prouve sa capacité d'autofinancement !

Aussi, plutôt que se limiter aux seuls investissements susceptibles d'être subventionnés, il serait bien d'investir davantage sur fonds propres. Cela permettrait de diminuer le montant du Fonds de Péréquation Intercommunal et communal (FPIC) d'un montant cette année de 235 k€ que la commune paie au profit des communes les plus défavorisées.

Et ce, sans parler de la pénalité SRU qui court toujours faute de construction de logements sociaux.

Certes, les investissements prévus sur 2025 présentés lors du vote du budget et largement commentés dans le dernier Perray Infos sont conséquents, mais que l'on ne s'y trompe pas, nous sommes en année pré électorale et il faut éblouir les Perrotins !

Même si l'on sait pertinemment que tous les investissements prévus ne seront pas réalisés...

Bonnes vacances à tous

Conseillers municipaux - Liste «Le Perray Notre Commune... TOUS EN ACTION» Jean-Claude VIN, Dalila IKHELF, Bruno COUJANDASSAMY, Michelle RANGER, Dany MERCIER, Gérard LO RÉ

Ensemble pour le Perray

La liste « Ensemble pour le Perray » n'a pas transmis de tribune libre pour ce numéro du Perray Infos.

Conseiller municipal - Liste « Ensemble pour le Perray » Stéphanie Aubé



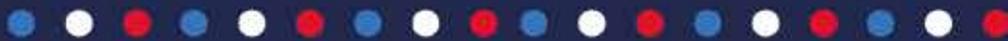
Fête nationale

13 & 14 JUILLET

**CENTRE-VILLE
DU PERRAY-EN-YVELINES**

13 JUILLET • 18h30 - 2h

Marché nocturne • Animation musicale • Cortège lumineux (rendez-vous à la Mare au Loup pour participer) • **Feu d'artifice à la tombée de la nuit** • Bal populaire animé par un DJ



14 JUILLET • 10h - 12h

Départ du cortège depuis la mairie • Cérémonie et dépôts de gerbes au cimetière du Moulin • Hommage au drapeau par SMPY sur la place de la Mairie

